

Bilan de la commission budgétaire du CCAS

Durant ces quatre années la commission budgétaire s'est réunie avant chaque CCAS plénier. Nos travaux ont évolué tout au long du mandat vers toujours plus d'efficacité et nous nous en félicitons. Le suivi régulier de l'évolution des consommations des crédits du programme 217 (titre 2 et hors titre 2) a permis de pointer ensemble les difficultés de fonctionnement.

Par exemple la nouvelle cartographie budgétaire ne permet plus d'emblée une lecture ventilée des dépenses. Alors que jusque-là nous avions plusieurs rubriques il faut à présent décliner un même code activité en six types de dépenses éventuelles.

La mise en place des SGC s'est elle aussi accompagnée de nombreuses difficultés avec un temps de résolution de ces dernières, plus ou moins long selon les départements.

À ce sujet certains éléments de la cartographie budgétaire que l'on retrouvait dans la note très détaillée du 2 juin 2014 pourraient être repris dans une instruction dédiée qui constituerait un texte de référence pour résoudre localement les problèmes d'interprétation notamment concernant la question récurrente dans les services : qui peut bénéficier de quoi en fonction de son ministère d'origine ?

Une piste d'évolution pour ceux qui prendront le relais de cette commission pour le prochain mandat serait d'obtenir de la part de l'administration encore plus d'information sur les modes de répartition des crédits en début d'exercice.

De façon plus générale, une autre piste consisterait à sensibiliser les chefs de service à l'importance de l'action sociale et à son rôle dans les relations interpersonnelles au sein des différentes structures du Ministère.

Dans un contexte sous tension et alors même que tout concourt à distendre les liens au sein du collectif de travail, l'action des CLAS en particulier, doit être, dans l'intérêt de tous, un outil au service des agents. Créer du lien, c'est ce que nous pouvons faire de mieux pour nos collègues et pour nos services.

Tous les membres de la commission budgétaire se joignent à moi pour remercier les personnels du bureau des prestations d'action sociale de la sous-direction des politiques sociales, de la prévention et des pensions pour la qualité de leur travail et leur disponibilité, notamment dans des périodes où en important sous-effectif, ils ont réussi à accomplir le travail nécessaire à la bonne marche du service.